

QUEL AVENIR POUR LA CEDEAO APRÈS LE RETRAIT DU BURKINA FASO, DU MALI ET DU NIGER ?

27 janvier 2025

INTRODUCTION

Le 28 janvier 2024, trois États du Sahel à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont annoncé leur retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ce retrait a été officialisé le 29 janvier 2025, marquant la plus grave crise que l'organisation régionale ait jamais connue.

Crée en 1975, la CEDEAO visait initialement à coordonner les politiques économiques et monétaires de ses États membres. Elle a progressivement élargi son mandat pour devenir un acteur politique régional majeur. Le départ des trois pays intervient dans un contexte d'insécurité persistante au Sahel et de bouleversements politiques majeurs.

La région sahélienne fait face à une multitude de défis : une grave crise humanitaire avec des millions de déplacés, un sous-développement économique marqué, le Sahel figurant parmi les régions les plus pauvres du monde avec des institutions politiques fragiles minées par la corruption, l'expansion des groupes terroristes et séparatistes, ainsi qu'une gouvernance instable.

Les trois pays concernés ont connu des coups d'État successifs : le Mali le 24 mai 2021, le Burkina Faso le 30 septembre 2022, et le Niger le 26 juillet 2023. Ces renversements ont porté au pouvoir des régimes militaires, qui ont décidé, de manière concertée, de se retirer de la CEDEAO au profit d'une alliance alternative : l'Alliance des États du Sahel (AES). Ils justifient cette rupture par le manque de solidarité de la CEDEAO et les sanctions sévères imposées à leur encontre.

Ce retrait a des conséquences majeures, tant sur le plan social, politique qu'économique. Il compromet l'ambition d'intégration régionale prônée depuis des décennies, tout en affaiblissant les mécanismes de coopération politique. Cette fragmentation accroît l'instabilité dans la région et freine les efforts indispensables de collaboration entre pays sahéliens et pays côtiers.

Par ailleurs, les modalités de sortie des trois États restent floues. Tandis que le Burkina Faso, le Mali et le Niger adoptent une position commune au sein de l'AES, la CEDEAO n'a pas encore clarifié sa stratégie. Certains de ses membres semblent favorables à une reprise du dialogue, voire à des discussions bilatérales. L'avenir des relations entre l'AES et la CEDEAO demeure donc incertain, en raison notamment du caractère conflictuel du retrait et de l'instabilité politique persistante, en particulier au Mali et au Burkina Faso, toujours en transition.

Ce qui apparaît néanmoins certain, c'est la nécessité pour la CEDEAO de se réinventer. L'organisation doit impérativement renforcer ses institutions et promouvoir une collaboration plus inclusive entre ses membres, afin d'apporter des réponses collectives, cohérentes et durables aux multiples crises que traverse la région.

LES INTERVENANTS

- **Marième Cissé**, Chargée de recherche à WATHI
- **Gilles Yabi**, Directeur exécutif de WATHI
- **Babacar Ndiaye**, Directeur de la recherche à WATHI

Note : Les QUICK sont des documents courts issus des tables rondes virtuelles de WATHI. Ils présentent les principaux constats et les pistes d'action et sont destinés à alimenter le débat public, l'action collective et les décisions des autorités politiques.

LES PRINCIPAUX CONSTATS

- Le retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger a plongé la CEDEAO dans une crise sans précédent. C'est la première fois que l'organisation subit un départ simultané de plusieurs pays membres. Le précédent cas remonte au retrait de la Mauritanie en 2000 pour des raisons géopolitiques, dans le but de se rapprocher du Maghreb. Toutefois, ce départ n'avait pas rompu les liens avec la CEDEAO, que la Mauritanie envisage aujourd'hui de réintégrer. À l'inverse, le retrait des trois pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) s'inscrit dans un contexte plus conflictuel. Les dirigeants sahéliens dénoncent notamment le manque de solidarité de la CEDEAO face aux crises internes qu'ils traversent, ainsi que les sanctions jugées injustes et imposées sous influence occidentale. En filigrane, ce retrait traduit également la volonté de s'affranchir des contraintes extérieures liées aux périodes de transition politique.
- Une alternative aurait pu consister à renforcer l'intégration différenciée au sein de la CEDEAO, sur le modèle de l'Union européenne, qui combine des alliances à plusieurs vitesses (zone euro, espace Schengen, etc.). Cela aurait permis d'éviter la création d'une nouvelle entité institutionnelle, tout en préservant la cohésion régionale. Pourtant, la société civile dans les pays concernés a peu réagi, souvent séduite par le discours souverainiste et populiste des régimes militaires.
- Si la CEDEAO a pu commettre des erreurs dans sa gestion des transitions au Mali, au Burkina Faso et au Niger, il serait excessif de lui imputer la responsabilité du retrait. Une telle décision reste extrêmement rare, notamment pour des États fondateurs. Or, l'efficacité d'une organisation régionale repose sur la volonté de ses membres de transférer une partie de leur souveraineté. Sans cela, la CEDEAO reste une structure théorique, incapable d'agir concrètement.
- L'un des reproches majeurs formulés par les citoyens concerne la non-application du principe de libre circulation. En réalité, cette carence relève moins de la CEDEAO que des États membres eux-mêmes, qui ne mettent pas en œuvre les engagements pris. Il en va de même pour les réformes constitutionnelles : la CEDEAO n'a pas le pouvoir d'empêcher un État de modifier sa constitution, sauf si elle en reçoit mandat explicite. La résistance des chefs d'État à tout renforcement du pouvoir communautaire trouve aussi ses racines dans une peur chronique des coups d'État, alimentant leur méfiance vis-à-vis d'un cadre supranational.
- Le retrait des trois pays pose également des questions de légitimité et de légalité. La décision, aux conséquences considérables, a été prise par des dirigeants militaires non élus. La CEDEAO n'a pas opposé de refus formel à ce retrait au motif de la non-légitimité démocratique, mais le débat est lancé sur l'opportunité d'introduire des conditions plus strictes pour quitter l'organisation, notamment en période de transition non démocratique. Paradoxalement, ces chefs d'État peuvent jouir d'une forme de légitimité populaire, alimentée par un sentiment national de « reprise en main » du destin des pays.
- L'avenir des relations entre la CEDEAO et l'AES demeure flou. Les trois États sahéliens ont adopté une posture commune de négociation, tandis que les pays de la CEDEAO restent divisés. Certains, comme le Togo, affichent une certaine proximité avec l'AES, tandis que d'autres, comme le Ghana, se disent ouverts au dialogue sans pour autant soutenir cette alliance. Le véritable enjeu de ce retrait n'est pas tant économique ; les trois pays n'étant pas les principales économies de la CEDEAO qu'institutionnel, politique et géographique. En effet, malgré le faible impact économique direct (grâce notamment à la présence de l'UEMOA et au dynamisme du commerce informel), ce sont les populations locales qui paient le prix fort : fermeture d'agences, pertes d'emploi, isolement diplomatique.
- L'incertitude politique des pays de l'AES complique toute perspective de reconstruction de liens durables avec la CEDEAO. Si le Mali et le Burkina Faso sont engagés dans des processus de transition, leur issue et leur calendrier restent incertains. Le Niger, quant à lui, n'a pas encore défini de mécanisme

de transition. Cette situation accroît la fragilité d'une région déjà marquée par des conflits armés, des tensions politiques et une coopération en berne.

- La crise actuelle souligne le besoin urgent pour la CEDEAO de se réformer en profondeur, sans pour autant renier ses principes fondateurs. Elle doit renforcer ses institutions, réaffirmer son attachement à la démocratie et à la gouvernance partagée, et adapter son fonctionnement aux réalités sécuritaires actuelles. La paix demeure le fondement de toute coopération régionale. Or, la stabilité des pays du Sahel est indissociable de celle des pays côtiers. Des mécanismes de coopération alternatifs, tels que l'Initiative d'Accra lancée en 2017, pourraient servir de cadre complémentaire pour garantir une réponse commune aux défis sécuritaires.
- À court terme, les conséquences du retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger se feront progressivement sentir. Le principal danger réside dans une redéfinition de la CEDEAO comme simple espace économique, au détriment de ses ambitions politiques et démocratiques. Il serait dangereux que les dirigeants exploitent les discours souverainistes pour contourner les engagements communautaires, sous couvert de rejet des contraintes extérieures. La souveraineté ne se proclame pas ; elle se construit dans la coopération.
- Enfin, l'intérêt de construire une organisation régionale solide réside dans la mutualisation des ressources et la réduction de la dépendance vis-à-vis des puissances extérieures. Dans un contexte d'influence grandissante de la Russie, de la Chine ou encore de la Turquie, une CEDEAO fragmentée et affaiblie risquerait d'accentuer la vulnérabilité de la région face aux pressions extérieures, et de compromettre à long terme le développement et la stabilité de l'Afrique de l'Ouest.

RECOMMANDATIONS

- Favoriser un cadre de coopération sécuritaire en dehors de la CEDEAO. Le rejet officiel de la CEDEAO par les trois États sahéliens risque de conduire à des initiatives strictement centrées sur leurs territoires, au détriment d'une approche régionale. Pourtant, la stabilité de ces pays a des répercussions directes sur les pays côtiers. Il est donc essentiel de renforcer des initiatives alternatives, telles que l'Initiative d'Accra, qui réunit des États de l'AES et de la CEDEAO et permet de préserver une continuité de coopération sécuritaire.
- Faire de la CEDEAO un levier d'indépendance collective face aux puissances extérieures. Il est crucial d'adopter des positions communes, notamment vis-à-vis des partenaires extérieurs, pour consolider la souveraineté régionale. La CEDEAO peut ainsi devenir un espace de négociation collective réduisant la dépendance stratégique vis-à-vis de la Chine, de la Russie, de la Turquie ou d'autres puissances.
- Explorer la voie d'une intégration régionale à géométrie variable. Comme dans d'autres régions du monde, des modèles d'intégration différenciée permettraient de mieux répondre aux besoins spécifiques des États membres tout en évitant l'exclusion. Une telle approche permettrait de concilier souplesse politique et cohésion régionale.
- Redéfinir les critères d'évaluation démocratique au-delà du seul exercice électoral. Le respect des principes démocratiques doit aussi inclure la participation citoyenne, les débats publics ouverts, la liberté d'expression et la consolidation de l'État de droit. Une approche plus globale de la démocratie renforcerait la légitimité des institutions régionales.
- Renforcer la visibilité des actions de la CEDEAO. L'absence de communication claire sur ses initiatives affaiblit l'organisation face aux discours populistes et souverainistes. Une stratégie de communication proactive, inclusive et pédagogique permettrait de mieux informer les citoyens et de contrer les perceptions biaisées.
- Soutenir la consolidation institutionnelle des États membres. En misant sur l'éducation, la recherche et le renforcement des capacités internes, les pays membres seront moins vulnérables aux influences extérieures et mieux à même de porter un projet régional autonome.

CITATIONS DES INTERVENANTS

« Les sanctions sont l'une des erreurs les plus importantes commises par la CEDEAO ; non pas la prise de sanctions en soi, mais leur étendue, notamment économique et financière, qui était assez douteuse sur le plan de la légalité. » **Gilles Yabi, Fondateur et Directeur exécutif de WATHI**

« Certaines voix estiment aujourd'hui que la CEDEAO devrait renforcer les conditions de sortie des États et ne pas permettre à des dirigeants arrivés au pouvoir par des coups d'État militaires, ou non issus du processus démocratique, de décider unilatéralement de quitter l'organisation. » **Gilles Yabi, Fondateur et Directeur exécutif de WATHI**

« La principale raison du retrait du point de vue des dirigeants militaires est la volonté de se libérer de toute contrainte extérieure liée à la gestion des périodes de transition. » **Gilles Yabi, Fondateur et Directeur exécutif de WATHI**

« En termes de population, les trois États sahéliens représentent près de 20 % de la population de la CEDEAO, mais moins de 10 % de son PIB. » **Gilles Yabi, Fondateur et Directeur exécutif de WATHI**

« La première faiblesse de la CEDEAO, c'est le manque de mise en œuvre de ses décisions par les États membres. » **Gilles Yabi, Fondateur et Directeur exécutif de WATHI**

« Ce n'est pas seulement le retrait de ces pays qui pose problème, mais les conditions de ce départ, ainsi que l'animosité entre les dirigeants de la région. » **Gilles Yabi, Fondateur et Directeur exécutif de WATHI**

« Tout ce que l'AES prétend apporter existait déjà, sur le plan institutionnel et juridique, dans la version révisée de l'ALG. » **Abdoul Kane, Expert en intégration régionale, ancien fonctionnaire de la CEDEAO**

POUR ALLER PLUS LOIN

VIDÉO DE LA CONVERSATION



Le site internet principal de WATHI

www.wathi.org



facebook.com/wathi.org/



[@WATHI_ThinkTank](https://twitter.com/WATHI_ThinkTank)



[@wathi_think_tank](https://www.instagram.com/wathi_think_tank)



[@wathi-think-tank](https://www.linkedin.com/company/wathi-think-tank)

Nos podcasts « Les Voix(es) de WATHI » sont disponibles sur :

